



ÉDITO

Chères Quiérysiennes, chers Quiérysiens,

De la part du conseil municipal, du personnel communal, du CCAS, je vous présente tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite dans toutes vos activités, pour 2023.

L'année 2022 a encore connu la poursuite d'épisodes de COVID avec ses conséquences au quotidien, aggravée par le conflit en Ukraine à partir de février et les différents aléas climatiques de plus en plus excessifs (sécheresse, canicules, tempêtes, tornade de Bihucourt et Hendecourt).

En 2023, nous devons encore continuer de vivre avec le COVID, avec le conflit en Ukraine qui ne semble malheureusement pas vouloir s'arrêter, et avec le réchauffement climatique, nous devons certainement encore nous préparer à des aléas exceptionnels. Tous ces événements ne sont pas sans influencer notre économie.

En 2023, nous prévoyons une poursuite des efforts vers les jeunes et la transition écologique par :

- le remplacement complet de la toiture de la cantine et salle J Brel (Une étude sera réalisée pour envisager le remplacement d'un versant par des panneaux photovoltaïques),
 - l'isolation et le remplacement du chauffage de l'école,
 - la création d'un city stade sur le terrain de tennis,
 - la poursuite de l'éclairage public LED : 2^{ème} phase,
- Pour ces projets de fortes subventions sont prévues (RTE, Département, Région, Osartis, FDE...).

D'autres projets sont à l'étude et en attente de subventions faute de quoi, nous devons attendre pour les réaliser :

- l'amélioration de la sécurité sur les départementales et réglementation du stationnement dans certaines rues,
- la rénovation de l'ancien logement de fonction,
- l'enfouissement des réseaux sur une partie de la rue d'Esquerchin face au nouveau lotissement,
- l'isolation et la rénovation du chauffage de la salle des Essarts,
- l'installation de sanitaires à la salle J. Brel n°2.

Je vous réitère tous mes vœux pour 2023. Bonne lecture !

Frédéric Humez, Maire

Sommaire

Édito
p 1

11 novembre/Vœux
P 2

Comité des fêtes
p 3 et 5

Vendanges
p 6

Travaux
p 7

Centre aéré
colonies
p 8

École/Participation
citoyenne
p 9

CCAS
P 10

PLUi
P 11

Etat civil / Frelon
P 12

Courrier des
associations
P 13 à 15

Vie de la commune
p 16

Commémoration

11 NOVEMBRE



Deux Quiérysiens
mis à l'honneur :
Louis BLEUZET
François HULOT



Des mises à l'honneur

Le 11 novembre a commencé par le traditionnel dépôt de gerbes. Cette année Mme Réjane CARON a été invitée. En effet, son aïeul, Louis BLEUZET a été tué dès le début de la première guerre mondiale. Il est enterré au cimetière et nous avons, par devoir de mémoire, remis en état sa tombe. Nous avons mis à l'honneur un autre poilu tué, lui aussi, dès le début de la guerre : François HULOT.

Quelques enfants de l'école, sous la direction de leurs enseignantes, ont entonné l'hymne national. L'émotion a été vive dans le public.



Nous avons aussi mis à l'honneur

Clara et Tom CAMBAY qui avaient



déposé un dossier pour le conseil municipal des jeunes. Seules deux candidatures ne permettent pas de créer un conseil municipal des jeunes. Pour les récompenser de leur investissement, nous leur avons demandé de déposer une gerbe. Des livres sur la commune, l'environnement, la République ainsi qu'une entrée de piscine leur ont été offerts. Nous espérons qu'ils redéposeront un dossier l'an prochain et que d'autres jeunes viendront les rejoindre car ils regorgent d'idées intéressantes et ils sont l'avenir de notre village.

ENFIN UNE CÉRÉMONIE !

Après 2 années sans moment festif

Frédéric a clôturé son discours par les remerciements à tout le conseil municipal, les membres du personnel communal, les animateurs et la directrice du centre aéré, tous les bénévoles qui travaillent dans l'ombre, ceux qui fleurissent, arrosent les fleurs, aident au marché, au carré potager, à la distribution des bulletins, à la préparation des fêtes, tous les bénévoles des associations qui œuvrent au quotidien, sans compter leur temps, pour rendre notre village encore plus attractif. Il a terminé par remercier les conjoints des élus.

La cérémonie des vœux s'est tenue le 8 janvier. Ce fut l'occasion pour Frédéric HUMEZ de rappeler les actions et projets menés depuis notre prise de fonction en juin 2020. Nous avons fixé nos priorités sur la jeunesse et la communication. Pour améliorer la sécurité nous avons opté pour le dispositif de participation citoyenne. Le CCAS a poursuivi ses actions en faveur des anciens, mais aussi des jeunes. Pour conforter l'effectif à l'école, nous avons réalisé un lotissement de 9 terrains et courant 2023, le lotissement social de la SIA composé de 8 lots en locatif et un lot à l'achat devrait démarrer.

Notre document d'urbanisme est appelé à évoluer vers un plan intercommunal (PLUi) qui est en cours d'élaboration. Nous espérons que celui-ci puisse, lui aussi, nous donner de nouvelles possibilités de constructions. L'école, la crèche, les centres aérés et les colonies de vacances, la présence active de nombreuses associations, l'organisation de nombreuses manifestations et festivités, le marché hebdomadaire, le fleuris-



sement, sont aujourd'hui les éléments majeurs qui rendent notre village très attractif. En 2022, nous avons engagé des actions et réflexions pour la transition écologique, en créant une commission environnementale.

Une commission extra-communale « éoliennes » a aussi été créée. Suite aux différentes inquiétudes des habitants, le conseil municipal a émis un avis défavorable. Le commissaire-enquêteur vient de rendre un avis favorable, nous sommes maintenant en attente de l'avis final du préfet. Pour les bâtiments communaux, nous avons aussi poursuivi les efforts d'isolation, de remise en état et d'économies d'énergies. Un paratonnerre a été installé sur le clocher de l'église, une remise en état des trottoirs les plus abimés a été entamée ainsi qu'une toiture à l'école remplacée.





COMITÉ DES FÊTES

Les gagnants

Dans la catégorie façades :

M. et Mme BRIXY
 M. et Mme HANDOUCHE
 M. et Mme GODAR
 M. et Mme ROSIEJAK
 M. et Mme ROGE
 M. et Mme AUGUSTINIAK
 M. et Mme ZAJAC

Dans la catégorie façades et jardins :

M. et Mme DEMELIN
 M. et Mme TRUNET
 Mme Marguerite HULOT
 M. BONNEL et Mme BROUTIN
 M. et Mme LESTIENNES
 M. et Mme DINCQ



LES GAGNANTS

Un prix spécial du jury a été accordé à Elza CRENLEUX pour la photo avec les canards.

MAISONS FLEURIES

Les résultats

Le vendredi 11 novembre a eu lieu la remise des prix du concours de maisons fleuries à la salle J. Brel.



Catégorie façades

La 2^{ème} édition du concours a inspiré 13 Quiérysiens. Les lauréats pouvaient concourir dans 2 catégories : catégorie « façades » et catégorie « façades et jardins ». Toutefois une nouveauté cette année : le jury entrait aux abords de la propriété si le participant le demandait. Malgré la sécheresse de cet été, les lauréats ont relevé le défi et nous les en félicitons.

Les participants ont reçu des bons d'achat dans une jardinerie ou une fleur.

Un grand bravo à tous et à l'année prochaine.



N'hésitez pas à vous inscrire ; chacun est récompensé.



Catégorie façades et jardins

CONCOURS PHOTOS

Les résultats



1 Léa TRUNET

Cette année, le concours photo avait pour thème : «les animaux de notre village»... Les photographes s'en sont donné à cœur joie

et, entre chevaux, vaches, hérissons, canards, papillons, insectes, et bien d'autres animaux... ce sont 120 photos que notre jury a dû départager... Le choix fut très difficile car nombre de photos étaient de grande qualité. Après de longues réflexions, les douze photos qui agrémentent le calendrier 2023 furent choisies...

Félicitations à l'ensemble des photographes !



2 Jean TRANNIN



3 Clément ELSEN



COMITÉ DES FÊTES



Un grand sourire lorsque le travail est accompli !

Pour rappel : vous pouvez déposer votre sapin du 9 au 16 janvier 2023, place du 19 mars (uniquement les sapins naturels, sans décoration, sans neige artificielle, sans sac à sapin et pied divers)



Merci beaucoup à Hanémone qui s'est prêtée au jeu et à ses propriétaires !



Installation du sapin

Les fêtes de fin d'année approchant, le moment était venu d'installer le grand sapin devant la mairie... Les membres du Comité des Fêtes s'y sont attelés le 9 décembre. Le sapin acheté chez un producteur local fut transporté, érigé, fixé et décoré par les bénévoles. Le petit sapin planté en décembre 2020 grandit bien. Il fut, lui aussi, paré de

guirlandes et de décorations...



MARCHÉ DE NOËL

Avec la venue du Père Noël

Le vendredi 16 novembre, les festivités de Noël ont débuté aux abords de la mairie pour les Quiérysiens...

Ce sont d'abord les enfants de l'école qui ont interprété quelques chants de Noël pour le plus grand plaisir de leurs parents et des nombreux spectateurs...

le lointain, des clochettes qui tintinnabulaient... Et surprise, sous les yeux ébahis des enfants, le Père Noël est arrivé, installé dans une belle calèche joliment décorée. Aussitôt, les petits se précipitèrent vers le vieil homme à la longue barbe blanche... Ce dernier leur offrit



Puis l'Amicale Laïque a pris le relais en proposant des crêpes, des barbes à papa, du vin chaud et en vendant des objets décoratifs ou des jaquettes...

Soudainement, alors que la fête battait son plein, on entendit, dans

quelques friandises, prit la pose avec eux pour les photographies d'usage et promit de leur rendre visite au cours de la longue nuit... Malgré le froid glacial, enfants et adultes furent enchantés de cette belle fête.



COMITÉ DES FÊTES



Le bénéfice sera remis le lundi 23 janvier à Mme JACOB

Documentaire «Pour votre liberté et la nôtre»



Le samedi 22 octobre, le comité des fêtes a accueilli le documentaire «Pour votre liberté et la nôtre», réalisé par Isabelle et Casimir SZYMCZAK. Il retrace l'histoire de la Résistance polonaise dans les Hauts-de-France.

Au travers d'images et de films d'archives, les 80 personnes présentes ont pu découvrir des parties méconnues de l'histoire. Un film très instructif, réalisé sans parti pris, montrant la réalité des choses.

La projection fut suivie d'un temps d'échanges entre les spectateurs et les réalisateurs où les questions et les témoignages furent nombreux.

La soirée se prolongea par la dégustation de spécialités polonaises.



Merci à tous !

Le comité des fêtes remercie l'ensemble des Quiérysiens pour leur accueil et leur générosité lors de leur passage pour la vente des cases le samedi 3 décembre au matin. Les lots ont été remis aux ga-



gnants le soir-même ou apportés à leur domicile le lendemain... De nombreux Quiérysiens sont venus assister à tout ou partie de l'animation de l'après-midi à la salle J. Brel. Tous ont pu assister à la démonstration de la Zumba, participer au stand de tir de «Team Fury Airsoft», au concert du groupe les «Santes Marais» et écouter les chants interprétés par les enfants de l'école...



Les soupes, croque-monsieur, crêpes ont pu sustenter les spectateurs et la buvette les désaltérer. Le comité des fêtes remercie toutes les associations qui se sont investies auprès de lui lors de cet événement caritatif en faveur de la recherche contre les myopathies.



JOURNÉES du PATRIMOINE

Visite des entreprises

Les vendredi 16 et samedi 17 septembre, Christelle BOURLET, en collaboration avec le comité des fêtes, a proposé aux Quiérysiens une visite guidée des entreprises présentes à Quiéry.

Elles sont au nombre de 10 et chacune d'elles a fait l'objet d'une description détaillée aux participants.

L'entreprise MECATEC avait ouvert ses portes spécialement pour l'occa-



sion et c'est avec beaucoup de plaisir que MM. Didier LAMERANT et



Philippe MORISAUX ont fait découvrir toutes les facettes de celle-ci, de la conception à la réalisation de différentes structures métalliques comme des escaliers, des garde-corps, ...

Le verre de l'amitié a clôturé, en mairie, cette visite.

VENDANGES



Quelques données chiffrées :

- Plantation : en mai 2020
- Premières vendanges : septembre 2022
- Nombre de pieds de vignes : 19 000
- Tonnage : 3,5 t de raisin à l'hectare
- Nombre de bouteilles produites : 10 000
- Nombre d'hectares : 4



Laurent SELLIE : heureux du retour de son travail

UNE PREMIÈRE !



Rétrospective



Le comité des fêtes avait lancé un appel aux bénévoles pour vendanger. Vous avez été nombreux à répondre présents à cet appel. Le mercredi 28 septembre entre 8 heures et midi, sous le soleil, une quarantaine de bénévoles se sont donc réunis pour ne pas manquer cette première, entourés de nombreux journalistes venus pour assister et médiatiser cette journée. Un grand merci à vous tous. Preuve que les Quiérysiens sont capables de se mobiliser et se réunir autour d'un même événement. Bravo à tous !



INTERVIEW

Laurent SELLIE : agriculteur viticulteur

Qu'est ce qui a déclenché l'idée de planter des vignes ?

J'avais cette idée depuis plusieurs années. Lorsque la coopérative à laquelle je suis adhérent a proposé de développer cela, j'ai tout de suite été partant.

Comment a été choisi le terrain ?

Il fallait un terrain avec de la craie et sans avoir à irriguer. La parcelle étant proche de la zone de préservation de la nappe phréatique, je ne vais plus mettre d'azote. Ma parcelle vient d'avoir le label HVF: Haute Valeur Environnementale.

Est-ce que tu as dû investir dans du nouveau matériel ?

Oui, il a fallu un tracteur moins large que les autres, un broyeur et un pulvérisateur.

Est-ce que ça prend plus de temps ?

Oui, je dois demander l'aide d'un groupement d'employés agricoles au moment de la taille des vignes. L'hiver, après la chute des feuilles, il faut faire un élagage. En mars, il faudra refaire une taille précise. En avril, mai, juin, ce sera le palissage (attacher les branches sur les fils).

Cet été a été très chaud, est-ce favorable au raisin ?

Oui, c'est souvent signe d'une meilleure qualité et d'un raisin plus sucré. Le 18 janvier, il y aura une inauguration du chais à côté de Péronne et je découvrirai le nom du vin (pour rappel, un blanc Chardonnay).

Est-ce que tu pensais à cette médiatisation ?

Non, mais comme c'était tout nouveau, la coopérative a souhaité cette médiatisation. Il y a pour le moment 80 hectares de vignes plantés dans les Hauts-De-France. L'objectif est d'atteindre 200 hectares.

Tu nous donnes rendez-vous pour les prochaines vendanges ?

Oui, avec plaisir sur une matinée. Mais il faudra aussi l'aide de la machine prêtée par la coopérative car en principe, la production devrait passer de 3,5 t à l'hectare à 10 t à l'hectare dans 2 ans si tout va bien.



TRAVAUX

Cimetière :
pour info, une
cuve de récupération
d'eau de pluie
est située du côté
de la grande grille.



Rehausse au cimetière

Une priorité

Dans le cadre du plan de sobriété énergétique, une première étape a été franchie au début du mois de décembre avec la mise en place de coupure nocturne de l'éclairage public ce qui permet de :

- Réaliser d'évidentes économies d'énergie de 23 h à 5 h du matin soit environ 24 840 kWh/an et 2100 €.
- Limiter les nuisances à la faune en préservant le cycle naturel jour/nuit pour les animaux.

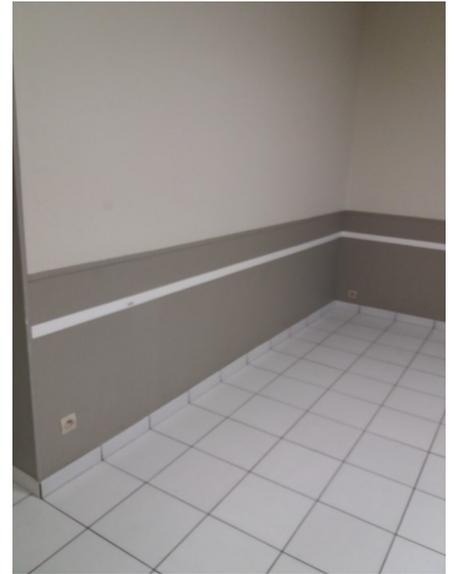
La commission des travaux et les services continuent de travailler sur les économies d'énergie :



- Rénovation électrique des panneaux LED salle des Essarts.
- Une partie de la mairie est déjà passée en LED ainsi que la chaufferie et l'entrée en remplacement des lampes double fluo compactes : gain 400 Watts.

Autres travaux

- Ra fraîchissement des murs et mise en place d'une protection murale à la salle des Essarts pour éviter des traces laissées par le bord des tables.



- Réparation des portes coulissantes du bar de la salle Jacques Brel.
- Rehaussement de la grille située sous le robinet à l'entrée du cimetière pour mieux remplir les bidons et ainsi éviter l'obstruction des cailloux en cas de pluie intense.

La commune reste très sensible aux règles de vie élémentaires sur la voie publique à l'égard de ses administrés. La municipalité souhaite donc interpeller toute la population et la responsabiliser dans son quotidien.

En pratique, chacun peut contribuer à améliorer le quotidien en sortant ses poubelles le plus tard possible et en les rentrant dès que possible après le passage du ramassage collectif.

En effet, souvent les trottoirs sont obstrués par des poubelles ou des voitures mal stationnées, ce qui ne donne pas la possibilité de circuler librement aux personnes handicapées.

JEUNES

INSCRIPTIONS OUVERTES POUR FÉVRIER

Déjà, le centre aéré du 13 au 17 février se prépare. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 27 janvier. Pour rappel, les jeunes quiérysiens peuvent être accueillis de 4 ans à 14 ans. Si le nombre de places est suffisant, nous accueillons aussi les enfants non quiérysiens, avec en priorité les enfants fréquentant l'école du village.



Le ski c'est
exquis !

CENTRE AÉRÉ

42 enfants présents en octobre

La fréquentation du centre aéré d'octobre n'a jamais été aussi importante : 42 enfants. Beaucoup de communes avaient limité le nombre de places, faute d'animateurs diplômés disponibles, suite à la chute brutale de 28% des diplômés en 2020 : c'est une conséquence de la crise sanitaire. Heureusement, Peggy, notre inégalable directrice, a su reconstituer une



nouvelle équipe pleine d'enthousiasme et de sérieux, ce qui nous a permis d'accepter la totalité des demandes.

C'est sous un temps plutôt clément que les enfants ont passé une semaine



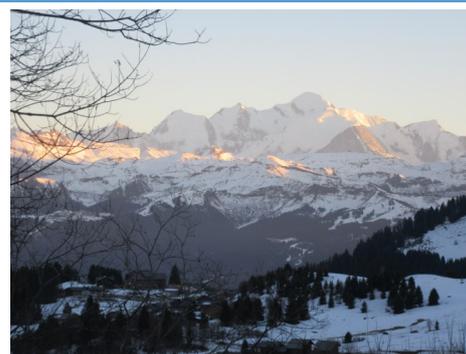
chargée : sortie à Climb'Up à Lesquin pour découvrir l'escalade, défis sportifs, activités manuelles, grand jeu et atelier cuisine.



COLONIES

6 jeunes partent en Savoie au ski

Les inscriptions pour les colonies sont déjà enregistrées : les jeunes quiérysiens de 12 à 17 ans ont pu choisir soit un séjour hiver pendant les vacances de février, soit un séjour été durant le mois de juillet. Cette année, beau succès du séjour au ski : 6 jeunes partiront en Savoie. Pour le séjour d'été, dont la destination reste à définir, déjà 6 jeunes se sont préinscrits.



Il reste 3 places pour juillet : avis aux derniers intéressés !



ÉCOLE

Un sapin a été installé dans la cour et décoré par les enfants, comme tous les ans.



PARTICIPATION CITOYENNE

Rôle des référents

- Faire preuve de bon sens
- Observer et signaler ce qui est anormal (Le référent n'intervient jamais)
- Inciter ses voisins à déclarer leur départ en vacances à la gendarmerie (Opération Tranquillité Vacances)

DÉPART de Mme BASTON

Après 19 ans de service

Le jeudi 15 décembre, M. le Maire accompagné de Nadine DEJAIGHER ont distribué des friandises en cette fin d'année : une petite brioche et quelques chocolats. C'est toujours avec plaisir que nous allons les distribuer, le sourire des enfants étant une belle récompense.

Mme OLLIVIER, directrice de l'école nous avait appris, peu de temps avant, le départ de Mme BASTON après 19 ans de service à Quiéry. Nous ne pouvions la laisser quitter notre village en catimini. Aussi, nous avons décidé de la mettre à l'honneur début janvier et de lui offrir un cadeau de départ lors d'une manifestation. La date était fixée mais, malheureusement, nous avons dû annuler. Nous ne manquerons pas

de reporter cette manifestation en présence des élus, des parents d'élèves élus au conseil d'école, du président de l'amicale laïque et du personnel municipal qui a travaillé à ses côtés pendant tout ce temps. Nous lui souhaitons beaucoup de courage.



Mmes BASTON et OLLIVIER

SIGNATURE du PROTOCOLE

Officialisation du dispositif

La signature du protocole a eu lieu en mairie, le 12 septembre, en présence de M. CASTANIER, secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais, de M. DELAGE, chef d'escadron à la gendarmerie



Même si cette dernière a la chance de ne pas être la plus exposée aux délits, ce dispositif permet de réduire encore le taux d'infraction.

Merci aux 17 volontaires qui se sont engagés pour devenir référents.

La commission en charge de ce dossier a choisi les panneaux posés aux entrées du village. Ces derniers alertent quiconque entrant à Quiéry que le dispositif est opérationnel.

d'Arras et de l'adjudant MEKERKE qui avait assuré les différentes réunions.

C'est donc le début d'une coopération entre les citoyens et les forces de l'ordre. Quiéry-la-Motte est la 303^{ème} commune du département à adhérer au dispositif.



CCAS



Titi interprétant les différents artistes

Distribution des colis

Soucieux de toujours réduire les déchets et l'impact énergétique générés par le colis, le CCAS a décidé de réaliser ce dernier avec l'aide d'un supermarché de proximité en privilégiant des produits français et locaux. Le contenant était un sac de jute réutilisable.

C'est donc le samedi 17 décembre que la distribution a été effectuée par les membres du CCAS. Les enfants du centre aéré et de la garderie ont fabriqué des cartes de vœux glissées dans les sacs.



REPAS DES SENIORS

Sous le signe de la joie

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons pu organiser le repas des seniors le dimanche 16 octobre à la salle J. Brel. Ce sont environ 40 seniors qui ont participé.

Le repas préparé par un traiteur a été servi par les membres bénévoles du CCAS.



çais varié : de Jean Ferrat à Dalida en passant par Barbara et son célèbre « aigle noir ». Il a su animer avec brio : faire danser et chanter la salle.

Il fut applaudi chaleureusement à la fin du spectacle.

Nous donnons rendez-vous à nos seniors l'an prochain !

L'après-midi a été animée par « Titi chante la France ». Ses différentes chansons et sa ressemblance avec les interprètes nous ont bluffés.

Titi a interprété un répertoire fran-



GALETTE

52 seniors présents



Le dimanche 8 janvier après midi, ce sont 52 seniors qui ont pu échanger les vœux et partager la galette des rois dans une ambiance conviviale.

toutes les personnes présentes. Il a formé le vœu que 2023 soit une année moins impactée par le COVID et la crise et a souhaité rester positif.



Nadine DEJAIGHER a remercié les membres du CCAS qui répondent toujours présents pour organiser les différentes manifestations.

Frédéric Humez a pu souhaiter une excellente santé et du bonheur à



Les reines et rois de l'après-midi

PLUi*

Différents articles paraissent dans le magazine le Territoire ou sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes :

<https://www.cc-osartis.com/plan-local-durbanisme-intercommunal>

Un formulaire dédié au PLUi est disponible sur le site internet. Des registres de concertation sont mis à disposition en Communauté de Communes et dans chaque commune du territoire. Vous avez aussi la possibilité d'adresser un courrier à Monsieur le Président ou d'écrire l'adresse suivante : planification@cc-osartis.com

L'exposition aura lieu à Quiéry en mai ou juin 2023. Nous ne manquerons pas de vous informer dès que nous aurons les dates précises.

*PLU : Plan Local d'Urbanisme

*PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal



Un projet inscrit dans le temps

Après le lancement officiel de la procédure d'élaboration du PLU intercommunal le 15 mars 2019 par le conseil communautaire, la phase de diagnostic a débuté en novembre 2019 par quatre ateliers thématiques à Bourlon, Oisy-le-Verger, Tortequesne et Arleux-en-Gohelle.

Puis les agriculteurs ayant leur siège d'exploitation sur une des communes du territoire ont été reçus entre janvier et mars 2020.

En septembre 2020, les élus se sont réunis en Conférence Intercommunale des Maires à Écourt-Saint-Quentin pour présenter les résultats du diagnostic agricole.

De mi-avril 2021 à fin mai, les techniciens du bureau d'études et de la Communauté de Communes sont allés à la rencontre de chaque commune pour analyser la capacité de densification et de mutation des espaces déjà bâtis des communes.

L'objectif de cette phase de diagnostic est de faire un état des lieux du territoire et de faire ressortir les enjeux pour les années à venir. L'année 2022 a été consacrée à la réflexion sur le projet de territoire pour les 10-15 ans à venir. Plusieurs ateliers se sont déroulés d'octobre 2021 à juin 2022.

Deux réunions publiques ont été organisées fin juin 2022 à Tortequesne et Graincourt-lès-Havrincourt pour présenter le diagnostic du territoire. Les élus se sont réunis en conférence



intercommunale des Maires le 20 octobre 2022 pour travailler sur une première ébauche du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), le projet de territoire.

Le projet de PLUi revêt un enjeu fort en termes de concertation. Ainsi, la Communauté de Communes a défini les modalités de concertation qu'elle entend mettre en œuvre et destinées aux habitants, aux associations locales et aux autres personnes concernées... Cette concertation s'inscrit tout au long de la procédure.

Une exposition itinérante est organisée sur le territoire pour faire découvrir ce qu'est un Plan Local d'Urbanisme et présenter les grands enjeux du territoire.

Cette exposition a démarré le 11 novembre 2022 et se poursuivra tout au long de l'année 2023.



Attention !

Avant d'envisager des travaux de clôture, et même s'il n'est pas nécessaire de faire une déclaration de travaux, il est indispensable de consulter le PLUi* afin de rester en conformité avec celui-ci.

<https://www.quierylamotte.fr/plu-plui>

ÉTAT CIVIL



*Ne paraissent que les naissances, pacs, et mariages avec autorisation de diffusion.

Mise à jour de nos fichiers

Vous venez d'emménager ? Nous vous invitons à venir compléter un formulaire en mairie, afin que notre fichier population soit à jour.

Merci de votre collaboration

FRELON



IDENTIFIER UN FRELON ASIATIQUE

Taille 3 cm, tête noire et visage orangé, thorax noir, abdomen noir avec une large bande orangée, ailes fumées, extrémités des pattes jaunes

NAISSANCES*

Félicitations aux parents

- **Martin SALVINI**, fils de Léo SALVINI et Philippine DURUT, né le 7 décembre 2022.
- **Margot SAUVÉ**, fille de Benjamin SAUVÉ et Aurélie LOUCHEUX, née le 3 janvier 2023.

PACS*

Félicitations !

- Claire BIENCOURT et Guillaume LIS, le 06/09/2022

DÉCÈS

Sincères condoléances aux familles

- Jeanne BONNEL, le 13/09/2022 à 96 ans
- Daniel DELACROIX, le 23/10/2022 à 79 ans



FRELON ASIATIQUE

Un nid découvert près du stade

Plusieurs personnes nous ont signalé qu'elles avaient vu des frelons asiatiques dans leur jardin. Le frelon asiatique est originaire d'Asie (Inde et Chine principalement). Il a fait son apparition dans le sud-ouest de la France en 2004, et il est identifié dans le Pas-de-Calais en 2018. Il est un danger connu pour les abeilles notamment. A la chute des feuilles, un habitant nous a alerté qu'il avait vu un nid de frelons dans les arbres près du stade. Nous avons rapidement fait intervenir un spécialiste pour la destruction du nid qui était impressionnant : environ 70 cm de diamètre. Les nids se situent principalement dans les hautes branches des grands arbres, et peut compter jusqu'à

10000 individus. N'hésitez pas à nous signaler, si vous repérez d'éventuels nids printaniers sur le domaine public (beaucoup plus petits que ceux de l'automne). Ne tentez surtout pas de détruire le nid !

Pour plus de renseignements consulter le site du Muséum national d'histoire naturelle : <http://frelonasiatique.mnhn.fr>



COURRIER DES ASSOCIATIONS



A vos agendas !

Dimanche 29 janvier

Spectacle pour enfants
«A nous l'espace !»,
 salle Jacques Brel à 15 h 30.
 L'astronaute Gali est perdu dans l'espace ! Nestor le mécanicien et Zénon le scientifique embarquent à bord d'une fusée interactive pour tenter de le retrouver. Décollage imminent !



Dimanche 23 avril

2ème édition du salon des saveurs et savoir-faire, salle Jacques Brel, de 10 h à 18 h.
 Comme l'an dernier de nombreux exposants vous proposeront des produits locaux de qualité et des objets artisanaux.

Les prochaines dates

- **lundi 13 février**
- **lundi 13 mars**

Pour toute information,
 contacter Jacques au

07 68 47 48 11

Les activités de l'association se poursuivent durant ce second semestre.

La sortie VTT sportive a réuni une dizaine de vététistes sur un parcours concocté par Jessy.

Le dimanche 19 novembre, nous organisons la 3ème édition de notre braderie de Noël.

Celle-ci a rencontré un beau succès. En effet, plus de 80 tables avaient été réservées par la trentaine d'exposants présents. Et les 300 visiteurs sont repartis les bras chargés de jouets et de cadeaux.

L'ambiance était, comme à l'accoutumée, chaleureuse et conviviale.



Nous remercions les Quiérysiens pour leur générosité lors de la vente

des brioches. 407 € ont pu être remis au comité des fêtes pour une remise de chèque globale à l'AFM Téléthon.

La bibliothèque continue de vous accueillir salle des Essarts tous les mercredis de 10 h à 13 h, hors vacances scolaires.

L'atelier contes se déroule chaque mercredi précédant les vacances scolaires. Le prochain aura ainsi lieu le mercredi 8 février à 11 h, salle des Essarts.

Tous les membres de l'association vous souhaitent une très belle année 2023 !

Et ils vous attendent nombreux à leurs manifestations.

Consultez régulièrement **Panneau-Pocket**, toutes nos manifestations y sont publiées

Tous les renseignements sur notre page Facebook Escapades Quiérysiennes ou par mail : escapades-quierysiennes@orange.fr.

REPAIR CAFÉ

En association

C'est fait, l'association Repair Café Quiéry a été créée en août 2022 à l'initiative de quelques élus. Elle est constituée de réparateurs bénévoles. Nous sommes le 1^{er} Repair Café de la communauté de communes Osartis Marquion. L'atelier a lieu chaque 2^{ème} lundi du mois de 17 h à 19 h à la salle des Essarts. De nombreux objets ont déjà pu trouver une seconde vie (télévisions, cafetières, tronçonneuses etc...) ainsi que des vêtements (ourlet, fermeture éclair...).

A l'heure où notre planète souffre de plus en plus de la surconsommation, NE JETEZ PLUS, agissons ensemble !

Venez nombreux apprendre à réparer vos objets et/ou partager un moment de convivialité autour d'un café. Vous pouvez nous rendre visite même si vous n'avez rien à réparer.

Le Repair Café est ouvert à tous et gratuit.



Jeter ? Pas question !

COURRIER DES ASSOCIATIONS



⇒ Rejoignez-nous sur Facebook :

Non éoliennes Escrebieux

⇒ Contactez-nous par mail :

escrebieux.association@gmail.com

⇒ site :

<https://escrebieux-environnement.fr>

ESCREBIEUX

Les jeux sont faits... ?

En quelques mots, voici ce que l'on pourrait dire du projet éolien de la vallée de l'Escrebieux... L'enquête publique est achevée. Les registres izellois et quiérysiens ont été abondamment remplis et la majorité des avis se prononcent contre le projet (il est amusant de constater que des douaisiens se sont déplacés pour dire oui au projet : il est vrai qu'ils ne verront pas les éoliennes de chez eux)... Les communes ont également donné leur avis : Quiéry-la-Motte, Vitry-en-Artois, Drocourt, Bois-Bernard et de nombreux villages alentours ont voté contre ce projet (il est amusant de constater que Noyelles-Godault a voté oui : il est vrai que les Noyellois ne verront pas les éoliennes de chez eux)... La MRAE est toujours très réservée sur le projet... Les services de l'État ont identifié les zones où le développement de l'éolien est interdit ou à éviter : notre territoire est inclus dans ce périmètre à protéger... «Les

jeux sont donc faits» ? Nous venons d'apprendre que la commissaire-enquêtrice a rendu un avis favorable au projet. Elle ne tient donc pas compte de l'avis de la majorité des habitants (plus de 75% de contre). Elle préfère donner un blanc-seing aux industriels... Triste démocratie ! Le combat continue donc. Par ailleurs, l'Association Escrebieux a animé le téléthon en offrant des ballons aux enfants à la salle J. Brel.



GYM QUIÉRY-IZEL

Soutien au téléthon



Afin de soutenir la cause du Téléthon, le club de gymnastique a organisé un cours payant les vendredis et lundis du 25 novembre au 2 décembre.

Ces journées étaient également consacrées à une porte ouverte pour offrir la possibilité aux adhérentes d'amener des personnes extérieures au club afin de découvrir les cours et participer au téléthon.

Les bénéficiaires ont été intégralement reversés au Téléthon et remis à Françoise HOUZIAUX, responsable du téléthon sur Izel-lès-Equerchin.



Téléthon

2022

COURRIER DES ASSOCIATIONS



Nous profitons de cet article pour vous annoncer notre prochaine action : le salon «100% femme... mais pas seulement» est programmé pour :

le 18 mars 2023

Nous espérons vous voir nombreux à cette manifestation.

QUIÉRY EN BALADE

Une sortie à Pairi daiza

Le dimanche 4 décembre a eu lieu la marche en faveur du Téléthon. Une trentaine de personnes était au rendez-vous : des marcheurs expérimentés mais aussi des enfants accompagnés de leurs parents. Nous les remercions vivement et nous les félicitons pour leur engagement. Ils ont contribué au don de 150 € que Quiéry en balade versera à AFM téléthon. Bravo à tous !



Cinquante-six participants ont pris part à cette excursion dans une ambiance lumineuse à l'occasion des fêtes de fin d'année. Le petit déjeuner, comme à son habitude, était offert à l'arrivée. Le Jardin des Mondes s'était métamorphosé. Le Père Noël était aussi présent ce jour et se déplaçait en voiturette électrique en compagnie de son lutin. Ainsi, Quiéry en Balade remercie l'ensemble des participants et également le Comité des Fêtes et l'Amicale Laïque pour l'importante participation financière apportée aux habitants du village.

Notre prochain voyage pour 2023 est à l'étude et c'est une surprise !



Ce dimanche 18 décembre 2022, notre Association, en collaboration avec l'Amicale Laïque et le Comité des Fêtes de Quiéry, a organisé une petite escapade d'une journée près de chez nous au parc Pairi Daiza. Au départ de notre Mairie, nous avons donc pris la route à bord d'un autocar grand tourisme dès 8 h 30 pour la Belgique, à Brugelette. Ce parc animalier bat aujourd'hui tous les records en étant le plus beau parc zoologique d'Europe depuis 2018.



VIVA LA VIDA

Des concerts en prévision...

Quelques informations de la chorale Viva la Vida !

Habituellement nous donnons notre concert téléthon début décembre mais nous avons été dans l'obligation de le reporter. Celui-ci aura donc lieu :

le jeudi 19 janvier 2023 en l'église de Quiéry-la-Motte.

Nous serons heureux de partager ce moment avec vous.

Nous fêterons les 30 ans d'existence de la chorale Viva la Vida les 11 et 12 mars 2023 en accueillant plusieurs chorales sur ces 2 jours. Chers habitants de Quiéry-la-Motte, nous vous enchanterons par nos voix réunies !

Nous en profitons pour vous présenter nos Meilleurs Vœux pour l'année 2023. Qu'elle vous apporte Joie, Bonheur et Santé.

A très vite !!!

CONCERT AU PROFIT DU

Téléthon

Chorale **VIVA LA VIDA**
de Quiéry la Motte associée au
Comité des Fêtes

Jeudi 19 janvier 2023 - 20h15

Église de Quiéry La Motte

Ouverture des portes 19h45

Entrée gratuite. Libre participation pour les programmes
Au profit du Téléthon

VIVA LA VIDA



IPNS

Ces manifestations pourraient être modifiées, reportées ou annulées en fonction des annonces gouvernementales concernant la crise sanitaire.

Calendrier des Fêtes 1^{er} semestre 2023

Date	Organisateur	type	Lieu
Jeudi 19 janvier	Chorale	Téléthon	Église
Dimanche 29 janvier	Escapades Quiérysiennes	Spectacle pour enfants	Salle J. Brel
Samedi 11 mars et dimanche 12 mars	Chorale Viva la Vida	Chants	Salle J. Brel
Samedi 18 mars	Quiéry en balade	100% femme mais pas que	Salle J. Brel
Samedi 25 mars	Amicale Laïque	Carnaval et soirée	Salle J. Brel
Samedi 8 avril	ASQLM	Repas	Salle J. Brel
Dimanche 23 avril	Escapades Quiérysiennes	Salon des saveurs	Salle J. Brel
Samedi 13 mai et dimanche 14 mai	Comité des fêtes	Ducasse	Salle J. Brel
Samedi 29 mai et dimanche 30 mai	ASQLM	Tournoi et barbecue	Stade
Dimanche 11 juin	Escapades Quiérysiennes	Sortie VTT familiale	Salle des Essarts
Samedi 24 juin	Amicale Laïque et école	Fête de l'école	Salle J. Brel



Journées portes ouvertes

Centre de tri
 Jeu. 26 janv 18h30
 Jeu. 16 fév 14h
 Merc 22 fév 9h30
 Sam 11 mars à partir de 9h
 60 rue mirabeau prolongée
 62141 EVIN MALMAISON

Centre de compostage
 Merc. 29 mars à partir de 14h30
 62 490 Vitry-en-Artois

Réunions Compostage
 Jeu. 16 mars, 13 avril à 18h30
 EVIN MALMAISON

Visio conférence Compostage
 Mar. 21 mars et 25 avril 18h30

Calendrier de collecte des déchets ménagers

<https://www.cc-osartis.com/sites/default/files/2022-12/Calendrier%202023%20-%20Commune%20de%20Qui%C3%A9ry.pdf>

Le passage de la balayeuse est prévu le : **lundi 23 janvier.**

Merci de laisser le passage libre ce jour.

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie :

- Du lundi au vendredi : 11 h - 12 h 30 ainsi que :
- Le mardi de 16 h 30 - 18 h
- Le mercredi de 16 h 30 - 19 h

Et sur rendez-vous à prendre par téléphone ou par mail.

Recensement

Le recensement de la commune se fera du 19 janvier au 18 février 2023. Le recensement de la population est un acte civique obligatoire qui concerne tout le monde. Au niveau local, le recensement sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, moyens de transports...).

Marie-José DEWEZ et Manuella LESTIENNES ont été recrutées comme agents recenseurs. Vous pourrez les reconnaître grâce à leur carte tricolore. Le recensement est gratuit.

Suite à la visite de l'agent recenseur, vous pourrez vous recenser :

- par internet sur : le-recensement-et-moi.fr avec les codes personnels remis par l'agent recenseur.
- ou directement sur le questionnaire papier remis lors de la visite.

Pour plus d'infos :
<https://le-recensement-et-moi.fr/>